



Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)

D.I.U. Hypnose thérapeutique

Santé, maladie versus psychologie et thérapie brève

La validation de la formation nécessite obligatoirement la présence et la participation active à l'ensemble du programme. Il est donc important que le participant prenne ses dispositions (notamment avec l'employeur si concerné) pour assister aux différents modules.

Toute absence, quelque soit le motif, **doit être justifiée** dans un délai maximum de cinq jours ouvrés. En deçà de 80% d'un temps de présence effective en formation, même pour des absences justifiées, le diplôme ne sera pas délivré.

1^{ère} année :

- un examen terminal sous la forme d'une épreuve écrite de 2h regroupant les cours théoriques des UE 1 à 3.

2^e année :

- la production d'un travail de fin de formation (TFF) sous la forme d'un rapport écrit, autour de l'étude d'une ou plusieurs séances d'hypnose (analyse de cas ou thématique en lien avec l'hypnose).

• Plagiat et utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA)

Toute forme de plagiat ou tout recours à une IA, dans le cadre d'un examen officiel, entraînent l'annulation dudit examen et peut conduire à une amende, voire à l'exclusion de tout établissement d'enseignement supérieur sur une durée maximale de 5 ans. L'Université de Lorraine met à la disposition de son personnel des logiciels de détection de plagiat et d'IA.